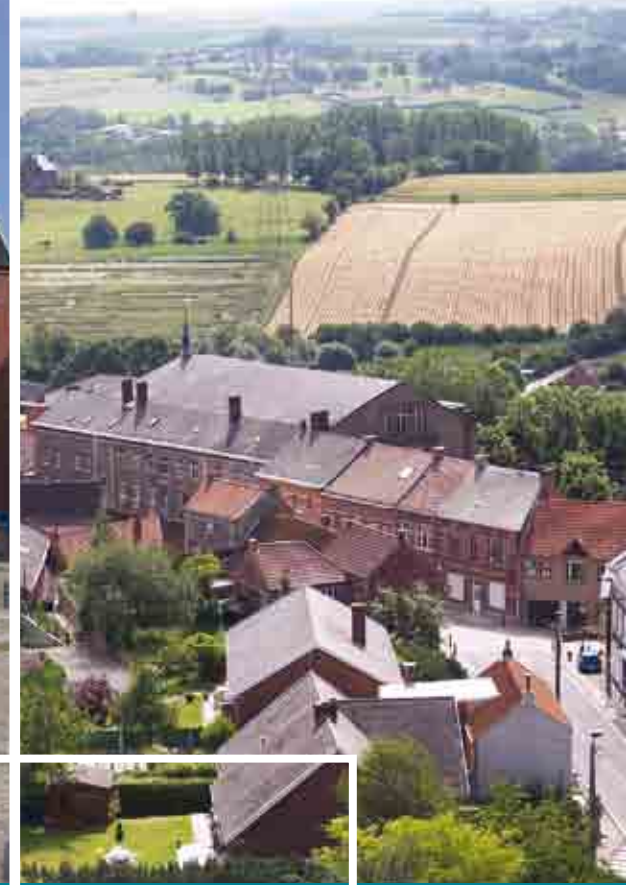


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'informations Communales / Novembre 2009



n°75

sommaire



TRAVAUX



UNE COMMUNE SOLIDAIRE



CPAS



EDITO > UNE NOUVELLE GRÈVE À LA PRISON D'ITTRE



On connaît la situation « chaotique » du système pénitentiaire belge : une surpopulation dans les cellules, le mécontentement, voire le désarroi, du personnel d'encadrement qui se dit insuffisamment soutenu devant l'agressivité de certains détenus, un manque de structures d'accueil, un manque de personnel...

Et pendant ce temps, la délinquance n'arrête pas de progresser d'une façon linéaire, parallèlement à l'évolution d'une société qui, elle, n'arrête pas d'accroître les inégalités entre les hommes.

On ne résoudra qu'une partie du problème en construisant de nouveaux bâtiments, en multipliant les bracelets électroniques ou en envoyant nos détenus dans des prisons hollandaises.

Ne faut-il pas avant tout s'interroger sur la capacité qu'a notre société à endiguer toute cette violence qui se manifeste partout : dans la rue, dans les écoles, dans les transports en commun, dans les familles...

Qui sont ces aigris, ces furieux, ces révoltés, ces rejetés de la société de consommation ?

Qui, et pourquoi ?

Vaste débat philosophique qu'il faudra un jour avoir le courage d'aborder en profondeur. Et cela, alors que nous venons de fêter le 20^{ème} anniversaire de la disparition du mur de Berlin, un symbole d'absurdité que, à une certaine époque, il nous paraissait impossible de surmonter.

Je terminerai ce billet d'humeur en saluant le travail de notre police zonale qui, en catastrophe, a dû remplacer le personnel absent, assurer le bon fonctionnement de la prison et la sécurité de tous.

Un dernier mot pour exprimer mon inquiétude sur les « grèves sauvages » (sans préavis) qui se produisent de plus en plus fréquemment dans la fonction publique.

Si la grève est un droit inaliénable, un outil indispensable pour garantir la justice sociale, la « grève sauvage », si nous pouvons en comprendre les raisons, n'arrange rien, n'apporte aucune solution, plonge l'ensemble des citoyens dans l'embarras et dessert les causes même les plus justifiées.



> Axel François, votre Bourgmestre et Echevin de l'enseignement

TRAVAUX DU MOIS D'OCTOBRE

LE POURTOUR DE L'ÉGLISE D'HAUT-ITTRE

Voilà une route particulièrement en mauvais état réaménagée par notre service des travaux.

Un travail d'asphaltage en parfaite collaboration avec la commune de Rebecq qui a mis à notre disposition son asphalteuse, un camion et du personnel pour réaliser ce travail.



TROTTOIR RUE VANDERVELDE



MISE EN PLACE D'UNE BORDURE À LA RUE HAMEAU DE SAMME



AMÉNAGEMENT CIMETIÈRE D'ITTRE

Mise en place d'un système de récupération des eaux pluviales et son évacuation.



FINITION DE LA RUE LONGUE SEMAINE



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE VERT DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'ITTRE.

Élimination des résineux afin d'ouvrir la vue et de réaménager le jardin et mettre en valeur la mare.

Etat d'avancement du collecteur de Virginal et de la station d'épuration.

Le tronçon sud du collecteur (le long du Bois des Nonnes) est terminé.

Le tronçon nord avance vers deux directions le premier vers la rue Bruyère Tout Vent et le second vers la rue Nils.

Vu la vitesse de réalisation due aux bonnes conditions climatiques, l'entrepreneur commence l'égouttage de la rue Charles Catala et de la rue Nils.



Comme promis, une réunion d'information à destination des riverains de ces deux rues a eu lieu le 14 octobre. Une réunion pour les habitants de la rue Bruyère Tout Vent aura lieu prochainement.

TRAVAUX DE REPROFILAGE DE LA RUE MON PLAISIR

AGRANDISSEMENT TROTTOIR RUE HAUTE AFIN DE PERMETTRE AUX PARENTS ET PIÉTONS DE CIRCULER CONVENABLEMENT DEVANT LA FUTURE CRÈCHE.

> Christian Fayt, Echevin des Travaux, du Logement et de la Ruralité - 0473/78 32 68

UNE COMMUNE SOLIDAIRE

UN CONSEIL CONSULTATIF DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE QUI AGIT SUR LE TERRAIN



Chers citoyens, chères citoyennes,

Comme vous le saviez déjà le Conseil Consultatif de la Solidarité Internationale de notre Commune avait décidé de soutenir un groupement de 86 femmes de la commune de Klouékanmé au Bénin dans leur travail d'assainissement de leur cadre de vie.

Le projet a enfin pris forme par le voyage personnel sur place d'une de nos membres au Bénin.

C'est une aventure humaine qui commence...

Tout d'abord, par l'achat du matériel à la capitale, Cotonou et, ensuite, le transport en moto (oui, oui, avec trois motos) de 86 paires de gants en cuir, 86 masques de protection, 12 pelles, 12 râteliers et les 24 manches jusqu'au lieu de stockage.

Le tout longera ensuite la cote béninoise et pénétrera dans les terres du Mono-Couffo après trois heures et demie de taxi brousse et trente km de piste.

Une cérémonie officielle de remise du matériel aux femmes a eu lieu le jeudi 24 septembre 2009, à la Mairie de Klouékanmé, en présence du Maire, d'A2D, notre partenaire béninois, et des responsables des différents groupements de femmes.

Comment faire passer tant d'échanges et de partage ? Les photos parleront mieux que les mots...

En remerciant tout particulièrement Private, Jonce et Rock sans qui cela n'aurait pas pris forme.

> **Le Conseil consultatif de la solidarité internationale.**

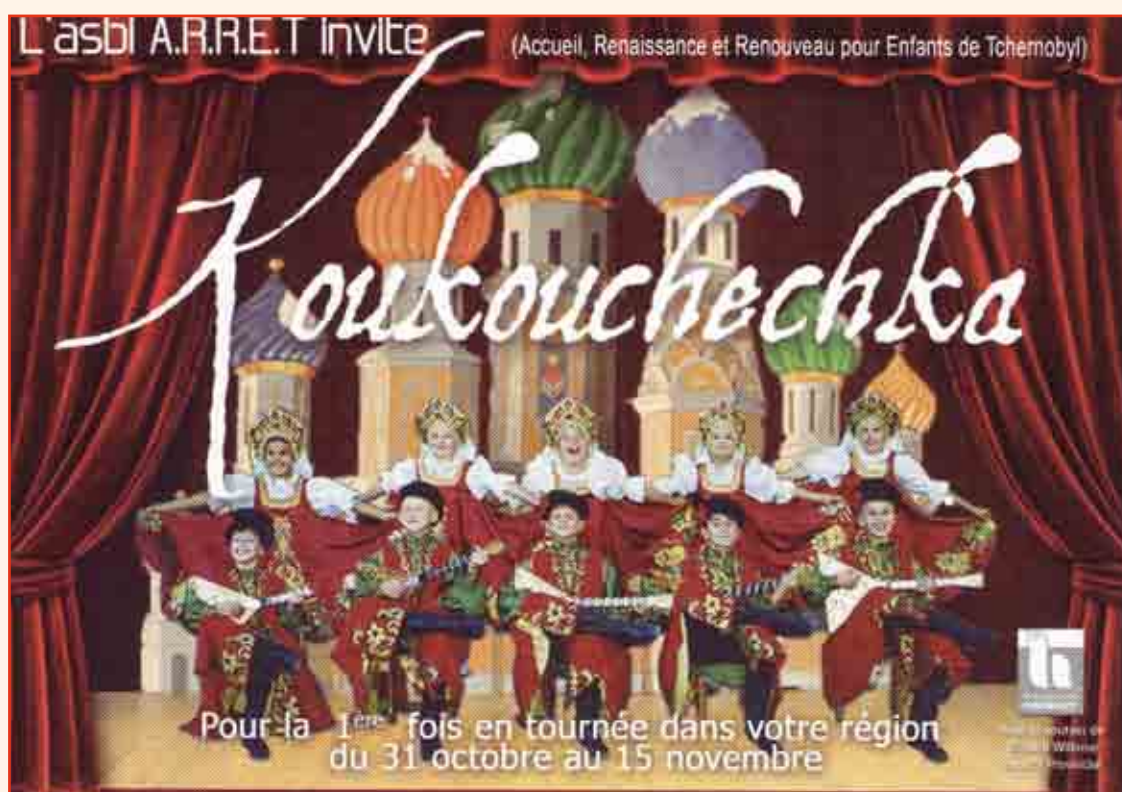
INVITATION

L'asbl A.R.R.E.T vous invite ce 15 novembre 2009 à 15h au Palais de Plume

Spectaculaire ballet Koukouchechka

Infos et réservations : Mme Henderyckx-Decré – 0477/ 85 39 59

PAF : adultes 9€ (prévente : 8€) – Enfants (jusque 12 ans) : 5€



DIMANCHE 29 NOVEMBRE

Opération un enfant, un arbre...

Plantation d'un arbre pour les enfants nés dans l'année à 11h

Dans la forêt domaniale des Bois de Fauquez et des Nonnes

Pour tout renseignement : Christian Fayt, Echevin de la Ruralité - 0473/78 32 68





LE C.P.A.S ET VOUS

LE C.P.A.S. D'ITTRE A VOTRE DISPOSITION



LE SERVICE SOCIAL

Le but premier de votre C.P.A.S. est, bien évidemment, d'assurer aux personnes et aux familles en difficulté, l'assistance sociale, qu'elle soit psychologique, administrative ou financière.

Cette assistance sociale est un système de protection pour les personnes qui n'ont plus les moyens suffisants pour mener une vie conforme à la dignité humaine suite à un accident de la vie, et malheureusement personne n'est à l'abri aujourd'hui.

Alors surtout, n'hésitez pas à franchir les portes du C.P.A.S. avant que la situation ne devienne catastrophique ; des assistantes sociales d'une grande qualité seront à votre disposition pour vous aider à trouver des solutions et tenter de régler votre situation.

Votre dossier sera traité avec la plus grande discrétion et en toute confidentialité.

Responsable : Madame Marcelis



LA MEDIATION DE DETTES

La médiation de dettes a pour objet de rétablir la situation financière d'une personne surendettée. Il doit lui permettre, dans la mesure du possible, de payer ses dettes, en lui garantissant, ainsi qu'à sa famille, une vie conforme à la dignité humaine.

Le plan de règlement collectif de dettes peut être amiable ou judiciaire.

La médiation de dettes peut être précédée, accompagnée ou remplacée par une guidance budgétaire.

Toutes les informations à ce sujet peuvent être obtenues auprès du C.P.A.S.

Responsable : Madame Descamps

LE CHEQUE SPORT - LE CHEQUE CULTURE

« Tu veux faire du sport... mais parfois c'est trop cher ? Avec le chèque sport, tu peux t'en sortir »

Un coup de pouce financier peut vous être accordé dans le cadre de vos activités sportives ou culturelles.

Le chèque sport (Attention cette mesure est provisoire)

Au bénéfice des jeunes de 6 à 18 ans, dont les parents sont dans les conditions de revenus leur permettant de bénéficier d'une allocation d'études dans le secondaire en Communauté française.

Pour l'affiliation à un club sportif, l'inscription à un stage, une classe sportive ou l'achat de matériel ou d'équipement sportif.

L'aide en espèce

Réservée en priorité aux usagers du C.P.A.S. et aux étudiants hors conditions d'âge pour les chèques sports mais respectant les conditions financières pour toute participation à des manifestations sociales, sportives ou culturelles, y compris les cotisations, achats de fournitures ou d'équipements.

Alors renseignez vous... le sport et la culture peuvent être à la portée de TOUS les jeunes.

Responsable : Madame Marcelis

LA CONSULTATION JURIDIQUE



Un avocat à votre disposition pour :

- vous donner des « conseils »
- clarifier une situation conflictuelle
- réfléchir, avec vous, de l'opportunité et des conséquences d'une procédure judiciaire
- toute préoccupation d'ordre juridique.

Cette consultation est gratuite et est réservée aux habitants de notre commune.

Alors renseignez vous... notre avocate, Maître Hanard, peut vous aider et vous conseiller. Il y a lieu de prendre un rendez-vous pour toute consultation le 2^{ème} vendredi du mois.

LE FONDS SOCIAL CHAUFFAGE

L'intervention porte sur la facture payée pour l'achat d'un combustible domestique (gasoil de chauffage, pétrole lampant ou gaz propane).

Pour bénéficier du fonds social chauffage, le montant des revenus annuels bruts imposables du ménage est plafonné, plafond qui évolue très régulièrement. L'intervention sera alors calculée en fonction de vos revenus.

Que devez vous faire pour bénéficier du fonds social chauffage ?

- Vous renseigner auprès du C.P.A.S. pour vérifier si vous êtes dans les conditions de revenu,
- Si c'est le cas, introduite une demande au C.P.A.S. dans les 60 jours suivant la livraison du combustible ou au SPF Economie.

Si vous ne pouvez bénéficier du fonds social chauffage, il vous est toujours possible d'échelonner le paiement de vos factures de mazout.

Pour plus d'informations à ce propos, vous pouvez appeler gratuitement le 0800/120.33 qui est le Contact center du Service public fédéral Economie, Classes moyennes et Energie.

Responsable : Madame Marcellis

LES REPAS CHAUDS LIVRES A DOMICILE

Vous êtes âgés, en convalescence, ne savez plus cuisiner, ne savez plus faire les courses, le C.P.A.S. peut vous aider en vous livrant, à domicile, tous les jours de la semaine, un repas chaud comprenant un potage frais du jour, un plat et un dessert.

Depuis début 2008, moyennant une commande préalable, il vous est également possible de disposer d'un repas pour les week-end et jours fériés.

Le coût de ces repas sera calculé en fonction de vos revenus.

Alors, n'hésitez pas, prenez contact avec le C.P.A.S. et vous aurez toutes les informations utiles et même le menu du mois.

Responsables : Messieurs Marchand et Havelange

SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES



Des aides familiales peuvent vous aider dans toutes une série de tâches de tous les jours, par exemple faire les courses, vous aider à préparer les repas, vous accompagner dans vos déplacements.

Elle peut également vous aider pour les soins, le soutien psychologique, une présence à la maison.

Les aides familiales sont disponibles du lundi au vendredi pour des prestations à domicile.

Pour plus de renseignements, prenez contact avec le service d'aide aux familles du C.P.A.S.

Responsable : Monsieur Havelange

TUTEUR ENERGIE

Qu'est ce que c'est ? Pour quoi faire ?

Conscients des enjeux économiques et écologiques relatifs à l'énergie, les quatre C.P.A.S. de l'ouest du Brabant wallon ont fait le choix de recruter un tuteur énergie.

Il se propose de réaliser gratuitement un audit « isolation » de votre domicile. Sans engagement de votre part, il étudiera avec vous la performance énergétique de votre bâtiment et vous proposera les améliorations qui pourraient être réalisées.

Il évaluera les moyens nécessaires à la réalisation d'éventuels travaux. Il vous assistera dans la négociation « propriétaire/locataire » et vous informera des primes et aides disponibles.

Il pourra également faire le point sur la libéralisation des marchés et tentera de répondre à toutes vos questions relatives à l'énergie.

Vous avez des soucis, vous souhaitez évaluer votre consommation, obtenir des conseils, une aide, ... n'hésitez pas, le tuteur énergie est présent à l'itre tous les mercredis.

Responsable : Monsieur Thiry

LES TITRES - SERVICES



Notre service agréé met à votre disposition, pour quelques heures de nettoyage par semaine, une personne compétente pour effectuer des travaux d'ordre ménager dans votre maison.

Pour vous inscrire dans ce service, prenez contact avec le C.P.A.S. Le paiement de la prestation se fera sur base d'un chèque service que vous pourrez acheter auprès de la société Sodexo.

Vous pourrez déduire ultérieurement ces chèques lors de l'établissement de votre déclaration fiscale.

Responsable : Monsieur Taburiaux

REPAS DANS LES ECOLES

Des repas chauds et froids sont livrés tous les jours ouvrables (sauf pendant les vacances scolaires) du lundi au vendredi, dans les écoles communales et libres d'Ittre et Virginal.

Ils sont préparés par le chef cuisinier et son équipe au sein même du C.P.A.S., d'une façon saine et

équilibrée et respecte une logique diététique adaptée à l'âge de votre enfant. L'établissement du menu du mois se fait en collaboration étroite avec une diététicienne de notre commune.

Le repas chaud est composé d'un potage frais du jour, un plat et un dessert.

Le prix du repas est de 2,14 € pour les maternelles et de 3,50 € pour les primaires.

Le repas froid est composé d'un potage, une salade composée, un petit pain et un dessert, le prix est de 2,15 €.

Quel est le menu du mois ? Quelle est la procédure pour commander ?

Comment payer ? Adressez-vous au C.P.A.S., vous pourrez obtenir tous les renseignements utiles.

Responsables : Messieurs Marchand et Goossens et Mesdames Knappen et Monseur



LES ACCUEILLANTES A DOMICILE

Les accueillantes reçoivent tous les jours vos bambins de 3 mois à 3 ans, dans leur foyer en leur offrant le meilleur, de la tendresse, de l'amour et l'apprentissage à la vie sociale.

Mais pour ce faire, vous devez inscrire votre enfant ou futur enfant auprès du C.P.A.S. Cette inscription est alors immédiatement transcrite dans le registre et dans l'ordre chronologique de son introduction.

Ce service d'accueil est agréé par l'O.N.E.

Responsable : Monsieur Havelange

> **Françoise PEETERBROECK,**
Présidente du C.P.A.S.

PERMANENCES

Les permanences du service social se tiennent les mardis et jeudis de 9h00 à 11h30 ou sur rendez-vous au 067/64 71 67.



EXPRESSION POLITIQUE : ECOLO

VILLAGES DURABLES (OU COMMENT UNE COMMUNE PEUT CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE GLOBAL !)

QU'EST CE QU'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Il s'agit, d'un développement, ou l'on se préoccupe de répondre aux besoins d'aujourd'hui, sans compromettre ceux des générations futures.

On peut mieux appréhender la problématique, en se posant la question ; notre mode de vie est-il généralisable dans le futur, pour les générations à venir et ce partout dans le monde ?

Le monde change et de plus en plus vite, sans que l'on ait jamais étudié l'impact des innovations. C'est la liberté complète, avec ses conséquences désastreuses, qui apparaissent maintenant !

Il est grand temps de réagir, notamment en évaluant tout ce qui modifie la société, afin de percevoir si ces changements permettent à la société de se développer durablement.

On peut mesurer les changements intervenus en rappelant, comment étaient nos villages il y a trente ou quarante ans.

Comme disait quelqu'un, aujourd'hui, ça a toujours l'apparence de la campagne, ça a la saveur de la campagne, ça sent la campagne, mais ce n'est plus la campagne !

Autrefois, tout le monde se connaissait, on cultivait son jardin, on mangeait ses légumes...

Peu de bruit, un air pur...

Sans verser dans une nostalgie exagérée et même si le progrès a été accueilli avec joie par les gens à cette époque, on peut mesurer aujourd'hui ce que

l'on a perdu, à cause d'une recherche inconsidérée de la quantité de biens au détriment de la qualité de vie.

Peut-on continuer dans cette voie ?

La logique est de répondre NON.

En effet, des initiatives voient le jour un peu partout, pour cheminer vers un développement durable, mais ce n'est pas encore perçu comme une nécessité absolue !

Cependant, il y a des possibilités pour les communes de s'inscrire dans cette démarche.

Notamment par le biais de l'agenda 21 ou plan communal de développement durable.

C'est un outil qui permet d'inscrire tous les actions ou projets de la commune dans une perspective de développement durable.

Concrètement, il s'agit de rédiger :

- un plan d'actions,
- les actions qui en découlent,
- la mise en œuvre.

La participation citoyenne est nécessaire et même primordiale, c'est un gage de réussite dans la voie du développement durable qui s'articule autour des axes suivants :

- la participation citoyenne,
- un programme global,
- une réflexion à long terme.

Ottignies-Louvain la Neuve, s'est engagée dans cette voie.

Comment s'y prend-elle, dans cette démarche ?

Après en avoir pris la décision, une personne adéquate a été engagée, pour conduire toutes les démarches prospectives.

En étroits contacts avec les autorités civiles et les citoyens et **dans la perspective d'un développement durable**, des experts effectuent un travail de visualisation de la commune en l'an 2050.

Cela permet déjà de gérer le présent, avec en vue cet objectif.

Périodiquement, tout les 5 ou 10 ans, on évaluera la situation en tenant compte d'éléments nouveaux apparus entre temps et en reculant d'autant la vision.

On apportera éventuellement les corrections nécessaires.

Il s'agit bien de gérer, des maintenant, l'évolution de la commune dans l'optique d'un développement durable.

Ottignies LLN est une des premières communes en Belgique à s'inscrire dans cette démarche.

Cela n'aura tout son sens que si tous les niveaux de pouvoir s'inscrivent dans une telle démarche. Cependant, il est nécessaire que de telles initiatives voient le jour pour les généraliser.

Pourquoi pas notre commune ?

> **Pour ECOLO Ittre**
P Perniaux Secrétaire
A Charlier Trésorier



PRIX LITTÉRAIRES À ITTRE - EX-LIBRIS 2009



C'est ce dimanche 25 octobre en présence de plus d'une centaine de participants qu'a eu lieu à l'Espace BAUTHIER, la remise des prix littéraires Ex-libris 2009. Cette année, les échevins de Braine le Château, Ittre, Nivelles, Rebecq et Tubize avaient choisi la poésie comme thème de référence. Ils avaient aussi convenu d'étendre

la sollicitation des candidatures « adultes » à l'ensemble de la province de Brabant wallon.

Deux publics étaient donc concernés : d'une part, les « adultes » de la Province et, d'autre part, les élèves des écoles primaires des communes associées.

Pour les adultes, 17 candidatures ont été réceptionnées et le prix de 2.500 € (500 € par commune) a été attribué à M^{me} Véronique WAUTIER de Loupoigne pour son œuvre « le prix des ignorants ».

Pour les écoles primaires, 10 prix ont été proclamés assortis d'un chèque-livre de 25 euros par lauréat offert par la Commune d'Ittre.

La fête fut également riche en lecture de poèmes primés, en commentaires de l'exposition « Michel de Ghelderode » organisée pour la circonstance, aussi en convivialité culturelle des partenaires associés notamment les échevins Mmes de Dorlodot, Van Pee et M. Zocastello, les bibliothécaires Mme Derville, M. Parvais, Mmes Landercy et Detrie, la Maison du Conte du Brabant wallon, en la personne de Philippe Casterman ainsi que Luc Schoukens pour le C.L.I. sans parler des publics fiévreux, scolaires ou adultes, impatients de connaître les résultats des délibérations des jurys.

L'année prochaine, il appartiendra à Braine le Château de prendre le relais avec pour sujet la-Nouvelle-.

> **C. Debrulle, Echevin de la Culture**

POTAGER COMMUNAL

Étant régulièrement sollicité par des concitoyens n'ayant pas la possibilité de créer leur propre potager, la commune envisage la possibilité de mettre à disposition de ces personnes, un terrain public.

Ces « jardins publics », seraient accessibles moyennant une participation financière minime.

Les personnes intéressées par ce projet, sont invitées à retourner le talon réponse ci-joint à l'Administration Communale d'Ittre, c/o Anciaux Alain, rue Planchette, 2 à 1460 ITTRE.

> **Axel François, votre Bourgmestre**

BULLETIN-RÉPONSE

Oui, une telle initiative m'intéresse sur le territoire de :

- Virginal
 Ittre
 Haut-Ittre

Nom :

Adresse :

Tél./Gsm :

E-mail :



GARDES MÉDICALES

Dès à présent, pour consulter les médecins de garde, il vous suffit de composer le numéro unique : **065/31 2000**

CROIX JAUNE ET BLANCHE

Service de garde assuré en continu
Ittre 02/390 08 58

INFIDI Groupe d'infirmières (ers) de soins à domicile de Ittre Appelable 7j/7 au 0476/31 41 73 - www.infidi.be

A.S.D. : 02/366.10.60 infirmières agréées I.N.A.M.I. Rue de la Station, 13 à 1440 Braine-le-Château

GARDES DENTISTES en cas d'urgence durant les week-ends et jours fériés et en l'absence de votre dentiste, faire le 100.

PHARMACIES DE GARDE

Veuillez former le **0900/10 500**
ou surfer sur www.pharmacie.be

400 NOUVEAUX HABITANTS À ITTRE



Entre l'Espace et le Parc Bauthier, beaucoup d'entre vous ont déjà découvert le potager du concierge Claude Berckmans. Près du compost se dresse une nouvelle habitation pour plusieurs dizaines... d'insectes. Elle va les aider à passer l'hiver, à se reposer, à se reproduire.

La construction mélange des morceaux de bois, de vieilles briques, un peu de mortier, du bambou, des aiguilles de pins séchées, ...

Certains insectes jouent un rôle important dans le jardin, on les qualifie d'auxiliaires. Ainsi, les syrphes, coccinelles et chrysopes raffolent des pucerons ; les carabes chassent les limaces ; les cloportes fragmentent la matière organique ; les acariens la brassent et les coléoptères la décomposent finement pour être assimilée par la plante.

Ce beau monde trouvera une place dans la maison bleue même si l'un ou l'autre prédateur s'y invite. Biodiversité oblige !

Intéressé ? Visite libre au Parc Bauthier, rue de la Montagne, 32 à Ittre ou sur votre moteur de recherche internet, tapez maison pour insecte.

Une visite commentée sera effectuée le 28 novembre lors de l'inauguration du sentier didactique du Parc Bauthier.

> **Christian Fayt**

A LA SAINTE CATHERINE TOUT BOIS PREND RACINE...

Samedi 28 novembre à Ittre, INAUGURATION DU SENTIER BEAUTHIER ET DISTRIBUTION DES ARBRES sur la Placette du Contournement d'Ittre

A 10 h, inauguration du sentier didactique du Parc Bauthier

Venez découvrir ce magnifique parc tout au long du parcours du sentier didactique.

La diversité des essences d'arbres et de plantes

Des panneaux didactiques sur certains milieux du parc (zone humide, les arbres têtards etc).

Des petits stands où des explications vous seront données et de la documentation sera distribuée.

Une exposition des œuvres de notre artiste Roland Lavianne

Visite du potager des Nonnes et de la maison des insectes, ...

Remplacement de l'olivier du Parc Bauthier

Distribution gratuite de plus de 1000 plants : Cette année Le Hêtre sera mis à l'honneur

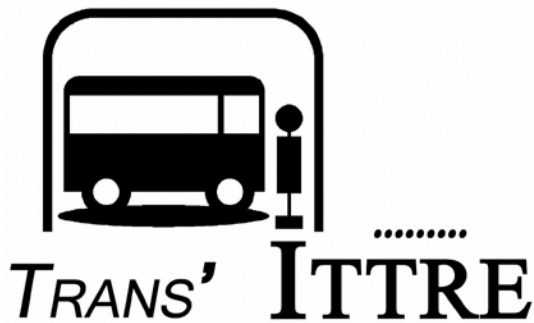
Hêtres verts et pourpres, noisetiers, fusains, cornouillers, charmes, érables sycomores et champêtres, tilleuls, chênes, châtaigniers, ... Ces arbres vous seront distribués tout le long du parcours.

Grande vente d'arbres fruitiers au profit de la Maisonnée : Cette année : Le Cerisier

RENSEIGNEMENTS : CHRISTIAN FAYT, ECHEVIN DE LA RURALITÉ : 0473/ 78 32 68

RAPPEL

TRANS'ITTRE: UN MINIBUS COMMUNAL À LA DISPOSITION DE TOUS NOS CONCITOYENS DE 0 À 99 ANS !!!



Plus d'une centaine de personnes profitent chaque mois de ce service communal.

Rappel : Sur un simple appel téléphonique au 0471 47 50 13 (entre 9 et 11 heures), pour le prix symbolique de 1 euro, **Trans Ittre** peut vous conduire où vous le souhaitez.

Nous respectons l'ordre de priorité suivant : les demandes à caractère : médical, social, professionnel, de loisir.

Le minibus est disponible les lundis, mardis en après-midi de 14 à 18 heures. Les mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 9 à 18 heures.

N.B. : les mercredis 23 septembre et 07 octobre, entre 9 et 12 heures, le minibus circulera dans notre Commune et sera à votre disposition pour vous conduire à l'administration communale, au bureau de poste, à la banque, dans un magasin de votre village, chez vos médecins locaux, ...

Prise en charge et retour au domicile.

Un nombre maximum de 50 utilisations est autorisé ; ceci afin que le bénéfice de ce service soit réparti sur l'ensemble de la population (comptabilisation à partir de septembre 2009).

SOLIDARITÉ BIRMANIE-MYANMAR

« Human rights now » !



Le 03 juillet 2007, le Conseil communal a décidé de faire de Madame Aung San Suu Kyi citoyenne d'honneur d'Ittre et d'œuvrer à sa libération. Le Gouvernement belge, par la voix de son Ministre de la Coopération au Développement, nous a fait savoir qu'il était actif dans ce dossier, notamment au niveau de l'Union européenne et des Nations Unies.

Ce soutien est d'autant plus important que Madame San Suu Kyi – toujours assignée à résidence - fait, aujourd'hui, l'objet de poursuite judiciaire à l'instigation de la junte militaire qui règne sur le pays depuis mai 1990 suite à un coup d'Etat anti-démocratique.

Cette action judiciaire n'a d'autre but que de la priver de ses droits politiques et de l'empêcher ainsi de briguer un nouveau mandat parlementaire lorsque la Communauté internationale obtiendra –enfin ! – l'organisation de nouvelles élections libres et transparentes dans ce pays.

Restons solidaires de son combat.

> C. Debrulle, Echevin de la Solidarité internationale

NAISSANCES

ROELANDTS CÉLINE : née à Uccle, le 18/09/2009

MATHIEU ELLY : née à Braine-l'Alleud, le 24/09/2009

DARDENNE THOMAS : né à Uccle, le 01/10/2009

MARTIAL SAM : né à Braine-l'Alleud, le 07/10/2009

VIER AURÉLIEN : né à Nivelles, le 08/10/2009

COQUELET MAÏTÉ : né à Hal, le 09/10/2009

MARIAGES

DE BOURNONVILLE MATHIEU ET TAZI NAWAL : le 03/10/2009

MICHAUX JEAN-LOUIS ET BERSIPONT ISABELLE : le 10/10/2009

SLOWACK JEREMY ET BERNAOLA RIOS LESLY : le 10/10/2009

BEKAERT PASCAL ET DEBRULLE MARIE : le 10/10/2009

FICHT ETIENNE ET DETRY DOMINIQUE : le 12/10/2009

LUYCKFASSEEL PASCAL ET MONSEUR CHRISTINE : le 17/10/2009

LAMBERT DIDIER ET NAVEAU LAETTIA : le 17/10/2009

DETIENNE GAËTAN ET PLANCHET ALIX : le 24/10/2009

DÉCÈS

RANDERATH JOSEPH : décédée à Braine-l'Alleud, le 10/09/2009

DEVLEESHOUWER WILLY : décédé à Nivelles, le 29/09/2009

RAYMOND MARIE-FRANCE : décédée à Courcelles-Au-Bois/France, le 30/09/2009

DE ROOVER ANDRÉ : décédé à Nivelles, le 14/10/2009

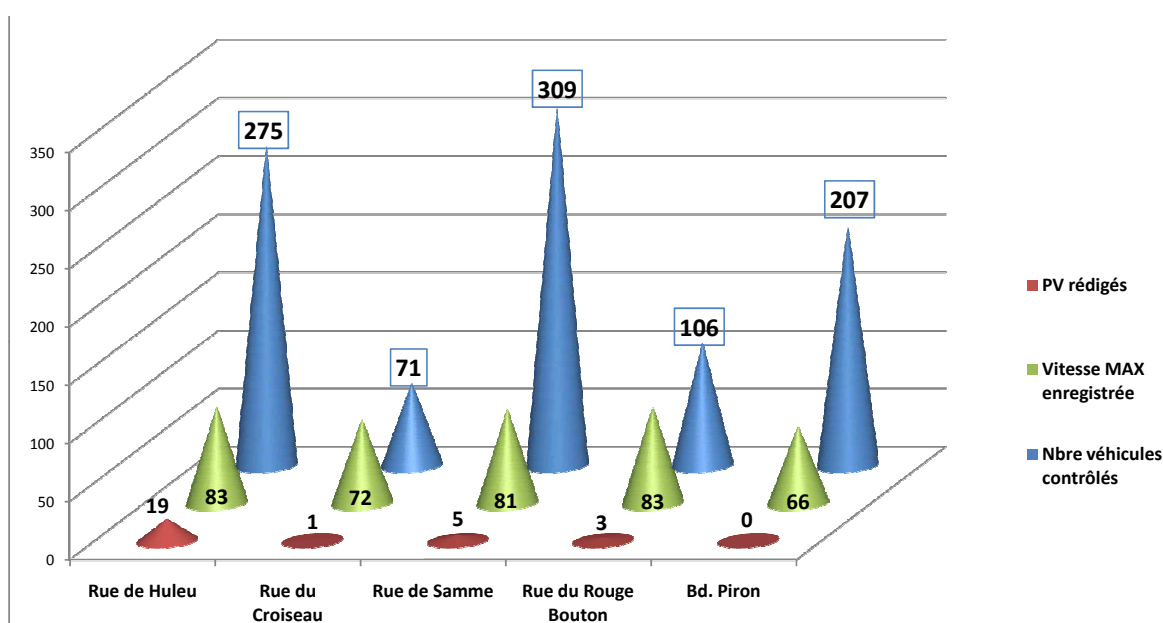
MATON ROBERT : décédé à Ittre, le 16/10/2009

VANDERBECKEN MARIA : décédée à Ittre, le 17/10/2009

Conseil communal et Conseil CPAS commun

LE MARDI 24 NOVEMBRE 2009 À 19H, SALLE POLYVALENTE DE VIRGINAL

CONTRÔLE DE VITESSE EFFECTUÉS EN SEPTEMBRE 2009



Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Claude DEBRULLE**, Echevin de l'Information, des Finances, de la Culture, du Tourisme et de la Solidarité internationale.

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page : **Delphine Delattre d'Inform'Action asbl**

Impression : **Imprimerie Delferrière**